

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Tombé

**AMENDEMENT**

N° AS1255

présenté par

M. Maudet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

**ARTICLE 27**

I. – À la deuxième ligne de la seconde colonne du tableau à l'alinéa 2, substituer au montant :

« 111,6 »

le montant :

« 75,6 ».

II. – En conséquence, à la troisième ligne de la même colonne du même tableau au même alinéa, substituer au montant :

« 108,8 »

le montant :

« 144,8 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP propose d'assainir les comptes des hôpitaux publics en reprenant la dette de ces derniers.

Cette année, le déficit des hôpitaux devrait s'élever à 2 milliards d'euros. « C'est considérable, on n'avait jamais atteint ce niveau-là », s'alarmait en septembre dernier Rémy Salomon, président de la Conférence des commissions médicales hospitalières. « On a besoin d'un budget à la hauteur », avait-il justement ajouté. Des années de politiques austéritaires, de sous-évaluation des besoins et notamment de l'ONDAM, ont conduit la plupart des hôpitaux à contracter des dettes auprès de banques privées. Les intérêts de ces crédits continuent d'étouffer quotidiennement les hôpitaux et impactent aussi bien les dépenses courantes que les possibilités d'investissements. « Pour maintenir l'équilibre des comptes, l'établissement a eu recours à des ventes de terrain, à la suppression de certains congés, à la gestion tendu des congés, aux rappels du personnels y compris en se rendant au domicile des agents, la gestion tendu de la durée moyenne de séjour et ainsi de suite. », explique un psychologue de Bourgneuf.

De cette situation résulte une dégradation du parc hospitalier mal entretenu, et nous en avons tous vu le résultats : des parents forcés d'acheter et de rapporter des climatisations dans les chambres de nourrissons, ou il y a quelques semaine à peine un faux plafond qui s'est effondré sur le lit d'une patiente de l'hôpital Pellegrin à Bordeaux.

De cette situation résulte également un renouvellement insuffisant de l'ensemble du matériel ou de l'acquisition de nouvelles machines. Les politiques menées les poussent vers un désarroi tel que certains soignants se cotisent pour acheter des frigos pour ne pas perdre des doses de médicaments, quand d'autres en appellent aux dons, à l'exemple de l'hôpital Pitié-Salpêtrière, à Paris, pour obtenir un scanner en pleines fêtes de fin d'année 2023.

De cette situation résulte enfin une aggravation constante des conditions de travail. Si certains restent, 40% des médecins présentaient des symptômes d'épuisement professionnel sévères, 12 % d'entre eux avaient des idées suicidaires révèle une enquête menée auprès des médecins universitaires français. D'autre préfèrent fuir. Ainsi, nous comptons 15 000 postes vacants chez les infirmiers, 15 000 aussi, chez les praticiens hospitaliers. De fait, nombre d'hôpitaux sont contraint de fermer des services, d'autres ont massivement recours aux intérimaires. Ainsi, les dettes de certains hôpitaux sont parfois entièrement dues au recours aux intérimaires.

L'État doit redonner de l'oxygène aux hôpitaux en soldant l'ensemble des dettes contractées au fil des décennies. Par cet amendement, le groupe LFI-NFP souhaite donc assainir les comptes des hôpitaux publics en reprenant leurs dettes. Le transfert entre les dépenses de ville et les dépenses vers les établissements hospitaliers est purement formel, avant de satisfaire à la recevabilité financière. Nous appelons le gouvernement à lever le gage.